

TRAVAIL D'EXPLOITATION DE DOCUMENTS DE SUJETS DE BAC

Voici plusieurs documents tirés de sujets de bac. Il s'agit d'extraire de ces différents documents des informations permettant de répondre à la question :

« **Quel est le rôle de la société civile dans le fonctionnement de la démocratie ?** »

Vous devez donc :

- identifier les acteurs évoqués dans ces documents (et leur nature)
- identifier leurs objectifs et leurs moyens d'action ainsi que leurs rapports avec les pouvoirs publics.
- vous devez vous appuyer sur des citations des documents (mais pas trop longues !)

Il est inutile de rédiger intégralement ce travail. Vous pouvez par exemple remplir un tableau (à vous de déterminer les différentes colonnes de ce tableau !). En revanche, vous rédigerez l'introduction de cette question type bac.

①

Le Conseil national de la protection de la nature a pour mission de donner au ministre chargé de l'écologie son avis sur les moyens propres à préserver et restaurer la diversité de la flore⁽¹⁾, de la faune⁽²⁾ [...]. Il est consulté sur les moyens destinés à assurer la protection des espaces naturels et le maintien des équilibres biologiques auxquels ils participent, notamment en matière de : parcs nationaux, parcs naturels régionaux, réserves naturelles, [...] faune et flore sauvages. Enfin, le Conseil examine les mesures législatives et réglementaires ainsi que les travaux scientifiques [qui s'y rapportent].

[...] Présidé par le ministre, le Conseil national de protection de la nature est composé de 40 membres dont 20 membres de droit qui représentent ministères, établissements publics ou associations nationales⁽³⁾ et 20 autres membres, choisis parmi des personnalités scientifiques et des représentants d'associations régionales.

Source : www.legrenelle-environnement.fr, un site du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, 2012.

⁽¹⁾ Ensemble des espèces végétales.

⁽²⁾ Ensemble des espèces animales.

⁽³⁾ Parmi eux, on trouve par exemple : le président de la Fédération française des sociétés de protection de la nature ; le président de l'Union nationale des fédérations départementales de chasseurs ; le président de la Ligue pour la protection des oiseaux.

②

Au début de ce siècle, la politique agricole française se caractérise d'abord par une volonté politique de présence dans les campagnes, comme l'atteste la création, en 1881, du ministère de l'Agriculture. Dès lors que, dans le modèle de développement adopté par la France, l'agriculture n'était pas considérée comme un débouché industriel ou un réservoir de main-d'œuvre, une politique visant à maintenir les équilibres ruraux s'imposait [...]. Cette politique agricole est celle de la France jusqu'en 1940. En effet, à la Libération, le rôle économique et social de l'agriculture doit changer : elle devient un secteur productif intégré à l'économie nationale dont on attend qu'il soit à la fois un débouché de l'industrie et un réservoir de main-d'œuvre susceptible d'alimenter l'industrialisation. [...] C'est le changement de régime de 1958, avec l'arrivée du général de Gaulle, qui va constituer la « fenêtre politique » décisive [...]. C'est alors qu'intervient la « découverte » par le gouvernement des thèses du CNJA*, une organisation dont la légitimité dans le milieu paysan n'est pas contestable et qui propose une vision de l'agriculture exactement conforme à ce dont le Premier ministre a besoin : priorité à la modernisation et à l'agrandissement foncier, encouragement au départ des agriculteurs en « surnombre », des thèmes qui s'intègrent parfaitement dans les perspectives générales définies par le gouvernement [...]. Dès lors, les choses peuvent aller très vite. Au printemps 1960, une série de réunions confidentielles réunissent les représentants du gouvernement et l'état-major du CNJA [...]. De ces réunions va naître un projet de loi d'orientation qui, adopté par le Parlement le 5 août 1960, modifie de fond en comble les données de la politique agricole française [...]. La politique de modernisation est donc mise en œuvre à travers un dispositif original faisant une place importante aux organisations agricoles, notamment pour ce qui concerne la politique des structures au niveau départemental [...]. C'est à partir de cette époque que, pour une quinzaine d'années, se met en place un système de cogestion corporatiste de la politique agricole fondé sur une collaboration étroite entre le pouvoir politique et les organisations professionnelles.

Source : « La politique agricole française : l'État et les organisations professionnelles », Pierre MULLER, *Économie rurale*, 2000.

*Centre national des jeunes agriculteurs (syndicat agricole).

③ La société civile a joué un rôle déterminant dans la conclusion du Traité d'interdiction des mines et de la Convention sur les Armes à sous-munitions en mobilisant la volonté politique nécessaire pour l'emporter face à la pression de ceux qui invoquaient l'utilité militaire de ces armes pour les conserver. Deux facteurs clefs expliquent le succès de ces campagnes : l'accent mis sur l'impact humanitaire de ces armes et sur le droit international humanitaire. Les photos de victimes et de survivants des mines terrestres et d'armes à sous-munitions ont suscité un soutien populaire en faveur des traités interdisant ces armes et encouragé des gouvernements attachés aux mêmes principes à négocier directement un traité plutôt que de passer par un processus de discussions à Genève fondé sur le consensus. (...)

Dans les années 60 et 80, les organisations non gouvernementales mobilisèrent des millions de personnes en organisant leurs campagnes autour des conséquences humanitaires dévastatrices des essais d'armes nucléaires (...). Ces actions furent efficaces et permirent d'obtenir une interdiction des essais nucléaires et contribuèrent certainement aussi à l'instauration d'une norme contre l'emploi des armes nucléaires qui explique qu'elles n'ont pas été utilisées en temps de guerre depuis 1945. Les actions de la société civile n'ont pourtant réussi qu'en de très rares occasions à inciter les gouvernements à renoncer à la dissuasion nucléaire et à lui préférer des politiques d'interdiction. (...)

Les intérêts économiques que représentent la mise au point et l'entretien des armes nucléaires peuvent être attaqués, bloqués, réduits voire éliminés par des décisions budgétaires, des activités de conversion, des boycotts et la décision de se retirer de certaines activités. Des pays non nucléaires, des investisseurs, des consommateurs, des courtiers en placements et des investisseurs collectifs (églises, universités, villes) peuvent décider d'opérations de boycott et se retirer de certaines activités. Pour influencer le processus de conversion et les décisions budgétaires, il faut bénéficier de l'appui de parlementaires et de responsables politiques des États dotés d'armes nucléaires, même si les campagnes appelant au boycott et celles incitant à se retirer des entreprises liées à l'armement nucléaire peuvent peser lourdement sur le cours des actions de ces sociétés et les conduire à accepter la conversion.

Source : « De la motivation au succès : organiser l'action de la société civile pour infléchir la politique en matière d'armement nucléaire », WARE Alyn, Institut des Nations-Unies pour la Recherche sur le Désarmement, *Forum du désarmement*, n°4, 2010.

④ Les appels à aller voter se multiplient à l'approche des grands scrutins, jusqu'à des concerts de rock destinés aux jeunes : « le vote reste encore le moyen de se faire entendre ». Encore faut-il être inscrit. La France comptait, début 2011, 43,2 millions d'inscrits. L'INSEE s'attendait à près de 5 millions de nouvelles inscriptions en 2011. Hormis pour les jeunes de 18 ans, inscrits automatiquement à l'issue des journées de défense et de citoyenneté, l'inscription fait l'objet de campagnes de sensibilisation. Le ministère de l'Intérieur en mène, avec un zèle variable, en année préélectorale, de même que plusieurs partis politiques. À leurs côtés, on compte aussi des associations : le Cidem (Civisme et démocratie) en regroupe onze (ATD Quart-Monde, Ligue de l'enseignement, Ligue des droits de l'homme, Scouts et Guides de France...) dans le but de revitaliser le civisme et la démocratie. Né à Clichy-sous-Bois après les émeutes de 2005, le collectif AClefeu cherche à faire remonter la parole et les propositions des habitants des banlieues auprès des élus de la nation. Par un tour de France, il veut notamment les inciter à s'inscrire sur les listes.

Source : « Ceux qui croyaient au vote et ceux qui n'y croyaient pas », Marie-Gabrielle LUCAS, *Revue Projet* n° 327, 2012.

⑤ ExxonMobil Corporation, la première compagnie pétrolière mondiale, a financé en 2008 des recherches remettant en cause le réchauffement climatique. Dans son édition du 1er juillet, le quotidien britannique *The Guardian* rappelle que les comptes d'ExxonMobil montrent qu'en 2008, la compagnie a participé à hauteur de 75 000 dollars aux recherches du NCPA – National Center for Policy Analysis, situé à Dallas (Texas) –, de 50 000 dollars à celles de l'Heritage Foundation et de 245 000 dollars à celles de l'American Enterprise Institute for Public Policy Research, toutes deux situées à Washington. Ces différents lobbies sont connus pour leur positions très sceptiques vis-à-vis du réchauffement climatique.

Cité par *The Guardian*, Bob Ward, directeur de la communication de l'Institut de recherche sur les changements climatiques et l'environnement de la London School of Economics, considère que le NCPA comme l'Heritage Foundation ont publié des informations « inexactes et trompeuses sur les changements climatiques ». Le NCPA déclare notamment sur son site Internet que « si les causes et les conséquences de la tendance au réchauffement climatique sont encore inconnues, le coût des actions visant à réduire sensiblement les émissions de CO2 serait très élevé et entraînerait le déclin économique, l'accélération de la destruction de l'environnement, et n'aurait que peu d'effet sur le réchauffement global, quelle que soit sa cause ».

« Exxon aurait financé des recherches remettant en cause le réchauffement climatique », *Le Monde*, 3 juillet 2009.

Ressources

① Tableau à compléter :

Titre	Acteurs	Objectifs	Moyens d'action
Document 1 :			
Document 2 :			
Document 3 :			
Document 4 :			
Document 5 :			

② Connaissances à mobiliser pour analyser les documents

- Acteurs qui constituent la société civile : associations, ONG, syndicats, groupes de pression (« professional lobbies »), mouvement social, mouvement religieux et Églises
- Moyens d'action des acteurs de la société civile : lobbying externe, lobbying interne institutionnalisé ou non

③ Lexique

- associations : groupements de personnes de statut privé, librement constitués pour un objectif déterminé, et sans but lucratif
- syndicats : associations de travailleurs ayant pour but de promouvoir et de défendre leurs intérêts (matériels et moraux)
- mouvement social : entreprises collectives de protestation et de contestation visant à imposer des changements d'une importance variable dans la structure sociale
- mouvements religieux : organisations qui promeuvent les croyances qui les réunissent et défendent les intérêts de leurs communautés
- lobbying externe : Stratégie non-coopérative, c'est-à-dire ne cherchant pas à construire un lien de confiance avec les pouvoirs publics pour peser sur la décision politique. Recherche à influencer les décideurs par le biais de la pression externe, l'objectif étant de signaler l'importance d'un enjeu en attirant l'attention des décideurs.
- lobbying interne : Actions qui s'adresse directement aux décideurs en cherchant à devenir l'interlocuteur privilégié sur un domaine politique donné.

ÉLÉMENTS DE CORRECTION

	Acteurs	Objectifs	Moyens d'action	Rapport avec les pouvoirs publics
Document 1 : le Conseil National de protection de la nature	<p>Ministre de l'Environnement (Pdt) + autres ministères</p> <p>+ 20 membres de droit, dont des représentants d'<u>associations nationales</u> : société de protection de la nature, fédération de chasseurs, Ligue pour la protection des oiseaux (LPO).</p> <p>+ 20 membres choisis, dont des « représentants d'<u>associations régionales</u> »</p>	<p>Donner des « avis sur les moyens de préservation et de restauration de la biodiversité » → moyens de protection des espaces naturels, maintien des équilibres biologiques, notamment parcs naturels et réserves naturelles</p> <p>Chasseurs : préserver la tradition de la chasse</p> <p>Associations de protection de la nature : limiter les atteintes à l'environnement, mettre en place des mesures de restauration de la faune et de la flore</p>	<p>Participation au Conseil National de Protection de la Nature (consultatif)</p> <p>Expertise pour éclairer la décision des pouvoirs publics</p>	<p><u>Lobbying interne</u> des associations → <u>coopération</u> avec les pouvoirs publics pour que les décisions prises aillent dans le sens des intérêts défendus.</p> <p>Coopération institutionnalisée</p>
Document 2 : la politique agricole française à partir des années 1960	<p>Centre National des Jeunes Agriculteurs et Ministère de l'Agriculture dans les années 1960</p>	<p>Moderniser le secteur agricole : agrandir les exploitations, diminution programmée du nombre d'agriculteurs, mécanisation des exploitations...</p> <p>CNJA → représente les intérêts de ses membres, des agriculteurs.</p>	<p><u>Lobbying interne</u> des organisations professionnelles agricoles (CNJA + FNSEA) → <u>co-gestion</u> des structures départementales (les Safer par exemple)</p>	

<p>Document 3 : Traité d'interdiction des mines et Convention sur les armes à sous-munitions</p>	<p>ONG</p>	<p>Mettre fin à l'utilisation civile et militaire du nucléaire</p> <p>Interdire l'usage d'armes comme les mines ou les armes à sous-munition par des décisions de différents États.</p>	<p>Campagne de sensibilisation de l'opinion publique et des décideurs (« photo de victimes et de survivants des mines » ont suscité « un soutien populaire », « campagnes autour des conséquences humanitaires dévastatrices »)</p> <p>« Opérations de boycott » pour porter atteinte aux intérêts économiques de la filière de l'armement nucléaire ou les filières économiques où les entreprises d'armements ou du nucléaire sont présentes.</p>	
<p>Document 4 : l'inscription sur les listes électorales</p>	<p>Associations regroupées dans le Cidem : ATD Quart-monde, Ligue de l'enseignement, Ligue des Droits de l'homme, Scouts et Guide de France Collectif AClefeu</p>	<p>Inscription sur les listes électorales</p> <p>Mobilisation électorale</p>	<p>Campagne de sensibilisation à la nécessité de s'inscrire sur les listes électorales</p> <p>« tour de France » → les militants de l'association se déplacent de quartiers et de quartiers pour dialoguer avec les habitants et les inciter à s'inscrire</p>	

<p>Document 5 : le lobbying d'ExxonMobil</p>	<p>ExxonMobil</p> <p>National Center for Policy Analyse, Heritage Foundation et American Enterprise Institute for Public Policy Research = trois lobbies (professional lobbies) climato-sceptiques</p>	<p>Minimiser les politiques visant à réduire les émissions de CO2, notamment celles visant l'industrie automobile et pétrolière.</p>	<p>Financement à hauteur de 75 000 \$ du National Center for Policy Analyse de Dallas, de 50 000 \$ de l'Heritage Foundation de 245 000 \$ l'American Enterprise Institute for Public Policy Research</p> <p>Ces lobbies publient des informations « inexactes et trompeuses sur les changements climatiques » pour saper la légitimité des politiques visant à lutter contre les émissions de CO2.</p>	
--	--	--	---	--